

ICANN68 | Forum de politiques virtuel – GAC : discussions sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD (2/3)

Lundi 22 juin 2020 – 15h00 à 16h00 MYT

GULTEN TEPE :

Bonjour et bonsoir à tous, je suis Gulden du personnel de l'ICANN. Je vais m'occuper de la participation à distance.

Soyez les bienvenus à la réunion à distance ICANN68 et à la discussion pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD à 7 h UTC. Aujourd'hui, nous n'allons pas vérifier le nom des participants, pour épargner du temps, mais ces noms seront publiés sur l'annexe et dans le Procès-verbal du GAC pour cette réunion.

Suite aux malheureux événements sur Zoom passé hier pendant le reste de l'ICANN68, les séances des SO et AC seront faites sur Zoom Webinaire et pas dans les salles habituelles.

Pour qu'un membre du GAC puisse parler dans son webinaire il devra figurer comme panéliste. Pour que Zoom s'occupe de le mettre dans cette catégorie, il faudra communiquer avec Zoom ou se connecter avec le lien individuel que vous avez reçu par courriel depuis l'ICANN RP. Donc nous vous demandons de vérifier votre courrier électronique et d'utiliser ce lien pour entrer dans Zoom. Choisissez : cliquer ici, pour entrer dans la salle de Zoom en tant que panéliste.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Ma collègue Julia Charvolen montre à l'écran le courrier électronique que vous devez sans doute avoir reçu. Merci Julia.

Si un membre du GAC ne peut pas lever la main, voir les noms des membres du panel, il peut quitter la salle et se reconnecter en utilisant le lien individuel envoyé par courriel.

Lorsque vous serez comme panéliste dans la salle, tous les membres du GAC pourront voir les documents, comme dans une salle de Zoom normale. Vous pouvez changer votre nom pour surveiller l'assistance, vous mettez votre nom, prénom, pays ou délégation à laquelle vous appartenez.

Si vous avez utilisé une adresse de courrier électronique différente, vous ne pourrez pas participer comme panéliste.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, vous devez l'inclure dans l'espace prévu pour cela, et vous mettez « questions » au début et la fin pour que ce message soit identifié. Soyez bref s'il vous plait.

Les séances du GAC sont interprétées dans les 6 langues des Nations Unies plus le Portugais. Ceci sera fait à travers le Zoom et à travers la plateforme d'interprétation simultanée.

On demande aux participants de télécharger l'application correspondante en suivant les instructions du chat de Zoom ou incluses dans les documents que vous avez reçus ou qui sont dans la page du GAC.

Vos micros seront en silence pendant la séance, à moins que vous demandiez la parole. Si vous souhaitez parler, je vous prie de lever la main dans la salle de Zoom. Lorsque le responsable de la séance vous donnera la parole, vous pouvez connecter vos micros et vous pouvez prendre la parole.

Souvenez-vous de mettre en silence les autres dispositifs et l'application de Congress Rental. Dites votre nom pour les enregistrements et la langue que vous utiliserez. Nous vous demandons aussi de parler clairement et à un débit normal pour pouvoir permettre l'interprétation de vos propos.

Vous aurez aussi la transcription en temps réel. Et pour pouvoir voir cette transcription, vous devez cliquer sur « close caption » dans la barre d'outils.

Cette séance, comme toutes les autres activités de l'ICANN est régie par le comportement attendu.

J'ai le plaisir maintenant de céder la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail. Manal, s'il vous plait.

MANAL ISMAIL :

Merci Gulden. Soyez les bienvenus encore une fois. Nous allons commencer maintenant notre discussion sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. C'est la deuxième de trois séances qui sont programmées pour que le GAC discute de cette question. On a prévu une séance d'une heure.

Comme vous le savez, les responsables des questions à traiter sont les vice-présidents Luisa et Jorge qui vont modérer la discussion sur les questions prioritaires du GAC. Mais je crois aussi qu'il y aura la participation des co-présidents des groupes de travail sur le PDP des procédures ultérieures. Ils vont nous donner les nouveautés à propos de la réunion qu'il vont mener aujourd'hui.

Sans plus tarder, je vais passer la parole aux responsables de la question, Luisa et Jorge. Je crois que Luisa va prendre la parole en premier lieu.

Vous pouvez ouvrir le micro de Luisa s'il vous plait ?

LUISA PAEZ : Bonjour Manal, vous m'entendez ?

MANAL ISMAIL : Oui, on vous écoute très bien. Vous m'entendez ?

LUISA PAEZ : Comme Manal l'a bien dit, on va passer à la diapo suivante, parce qu'aujourd'hui il y aura aussi Cheryl et Jeff, les co-présidents du groupe de travail sur le PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures. Aujourd'hui ils ont mené une réunion et ils vont partager avec nous les résultats. Nous voudrions avoir l'occasion de comprendre d'une part quel est l'état actuel de la version préliminaire des recommandations de ce groupe de travail pour ce qui est des

5 questions prioritaires du GAC. Voilà donc pourquoi on a invité les co-présidents à participer avec nous à cette séance, pour qu'ils nous aident à comprendre les dernières recommandations et les dernières délibérations.

Le groupe de travail a dédié un grand nombre de séances, ils ont beaucoup travaillé et c'est l'occasion d'avoir une idée générale et une synthèse des contributions individuelles qui ont été transmises par des membres du GAC au groupe de travail.

Tout cela nous permettra de comprendre la position des membres du GAC par rapport à ces 5 questions prioritaires, voir s'il y a un domaine d'accord ou les aspects où il y aura moins d'accords pour être en mesure d'en débattre.

Nous allons commencer avec le premier point, à savoir les nouveautés, un rapport mit à jour de la part des co-présidents sur les résultats des discussions pendant la séance du groupe de travail chargé du PDP pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Par la suite, on verra s'il y a des questions de la part des membres du GAC.

Tel que je l'ai déjà mentionné, les co-présidents vont voir chacun des thèmes prioritaires de ces 5 thèmes que nous avons mentionnés pour nous expliquer où on en est avec les recommandations préliminaires, et les opinions des membres du GAC.

Je vais maintenant passer la parole à Jeff et Cheryl, les deux co-présidents, et encore une fois je vous remercie de nous accompagner aujourd'hui.

JEFF NEUMAN :

Merci de nous avoir invités, comme d’habitude.

Je vais regretter de ne plus travailler avec ces questions avec vous tous, et c’est la première démarche dans le processus.

Je ne vais pas voir en détail toutes les diapos parce que cela prendrait trop longtemps, mais je vais partager avec vous une synthèse des questions qui ont été abordées pendant notre séance d’aujourd’hui, et la situation où on en est par rapport à toutes ces questions.

On va sauter la diapo sur les antécédents. On va passer aux résolutions, encore une diapo s’il vous plait.

Hier, on a parlé du contexte pendant la séance que nous avons menée. À ce sujet, on a abordé les solutions du guide de candidature de la série de 2012 qui était ciblée sur les chaînes de caractères. Il y avait plusieurs candidats pour une chaîne de caractères et l’ICANN a encouragé les candidats à résoudre parmi eux les conflits de chaîne de caractères avant de passer à un processus d’enchères de l’ICANN. L’objectif était de réduire le nombre d’enchères dans l’espoir que les candidats soient retirés et qu’il ne reste qu’un seul candidat, sans être obligé par le processus d’enchères.

En fin de compte, il y a eu différents motifs pour lesquels on ne pouvait pas des changements substantiels et les candidats n’avaient pas le moyen de résoudre ces conflits, outre essayer de trouver une manière de faire désister les autres candidats pour la même chaîne.

Alors, en 2012, on a mené une enchère privée, celui qui gagnait ces enchères conservait tous les privilèges qui étaient retirés aux candidats qui abandonnaient l'activité.

Tout ceci a été soumis à plusieurs périodes de consultations publiques, et en 2012, il y avait la préoccupation à propos d'histoires qui se racontaient sur le candidat qui, vers la fin de la série, au lieu de retirer les candidatures, essayait d'obtenir des bénéfices financiers en laissant la candidature.

On a partagé l'inquiétude pour que dans la prochaine série les participants puissent présenter une candidature pour une chaîne sans l'intention d'opérer et d'utiliser le registre.

D'autres groupes de travail ont également été d'accord et ils ont pensé que ce n'était pas un bon message à transmettre aux candidats, c'est-à-dire de présenter leur candidature pour bénéficier d'argent.

Dans le groupe de travail, on a reçu les inquiétudes de certains membres du groupe de travail et d'autres membres ont dit qu'il ne fallait pas intervenir dans la manière dont l'ICANN résolvait ces conflits, que ces enchères publiques étaient volontaires, que l'on ne pouvait pas obliger les candidats, et alors s'ils voulaient passer à des enchères de l'ICANN ils pouvaient le faire. Et les membres du groupe de travail se sont aussi préoccupés du fait que si l'on ne permettait pas les enchères privées, tous les fonds allaient finir au sein de l'ICANN au lieu de passer aux candidats.

Alors il y a eu des divergences à cet égard. À partir de cela, il y a eu différentes propositions développées au sein du groupe de travail pour permettre un certain degré de résolution privé à travers la création de solutions conjointes ou des mécanismes bénéficiant mutuellement les candidats qui avaient fait des opérations conjointes et d'autres formes créatives qui soient alternatives aux enchères et n'ayant pas des pertes financières.

Et où on en est maintenant ? On a posé la question pendant la séance, malheureusement, on a utilisé le terme « frivole » ici. Mais si on anticipe que les candidats vont présenter des candidatures sans l'intention réelle d'opérer ces chaînes, et ce n'est qu'une supposition, si cela se passait, il y a une manière de réduire ou d'atténuer cette pratique. Et d'autre part, il existe un bénéfice d'autres manières de résolutions privées qui soient cohérentes avec les statuts de l'ICANN.

Alors, dans la réunion d'aujourd'hui, on a eu certains indices des conversations que l'on avait eues au niveau du groupe de travail.

Certains membres de la communauté ne souhaitent pas l'existence d'enchères privées ou de bénéfices financiers pour les candidats lorsqu'ils retirent leur candidature. De la même façon, il y a d'autres membres de la communauté qui croient encore que nous ne devrions pas intervenir par rapport aux manières dont ces chaînes de caractères conflictuelles pourraient trouver une résolution privée sans qu'il y ait une enchère de l'ICANN.

Ce que nous avons fait, c'est donc refléter les conversations et les discussions tenues au sein du groupe de travail.

Aujourd'hui, nous avons vu qu'il y a un certain niveau d'accord parmi les membres de la communauté, qui semble coïncider avec cette notion qui fait que les candidats, lorsqu'ils présentent leur candidature pour une chaîne de caractères, ces candidats devraient exprimer l'intention qu'ils ont par rapport à l'usage de cette chaîne de caractères, pour devenir un jour des opérateurs de registre.

Si nous pouvions mettre des barrières, en quelque sorte, pour que les candidats montrent l'intention qu'ils ont pour l'opération de ce registre, ce serait peut-être la solution intermédiaire que nous pourrions présenter.

Nous ne mettons pas à l'écart la possibilité de bout de la chaîne, ou le fait d'éviter les enchères privées ou le fait de les encourager. Il faut que nous nous assurions que tous les candidats aient une intention de bonne foi pour une opération de registre.

Il faudra donc faire du travail après cette réunion de l'ICANN pour que nous voyions si nous pouvons concrétiser ceci sous une forme écrite.

Je vais m'arrêter ici pour voir s'il y a des questions, ou d'autres domaines pour la discussion.

Je cède la parole à Luisa.

LUISA PAEZ : Merci Jeff. Oui, je serai responsable de m'occuper de ceux qui demanderont d'avoir la parole ainsi que le personnel si quelqu'un a levé la main, je demande au personnel, parce qu'il est difficile parfois de remplir toutes les fonctions, de regarder le chat et de voir qui a demandé la parole.

MANAL ISMAIL : Kavouss a demandé la parole.

IRAN : Merci. Est-ce que vous m'entendez? Merci. Je suis quelqu'un de simple. Pendant la séance précédente, un participant m'a critiqué, quelqu'un qui n'appartenait pas au GAC par suite des commentaires que je faisais. Je le fais parce que ces initiatives sont ouvertes pour la discussion, je n'ai aucun intérêt en particulier.

Premièrement, je ne suis pas d'accord sur le fait que l'on parle du paquet de l'ICANN, parce qu'à vrai dire ces fonds sont destinés à un fonds spécifique pour la communauté, il y a en plus un groupe intercommunautaire présidé par un cher collègue du conseil d'administration, Éric [inaudible] et il travaille vraiment beaucoup pour voir quel emploi sera fait de ces fonds. Ce n'est pas correct donc de dire que c'est la poche de l'ICANN. Ce n'est pas la manière appropriée de parler de ces fonds-là.

Deuxièmement, moi je voudrais éviter ce que l'on appelle ces « fakes news » ou ces intentions liées aux gTLD. Je ne pense pas que nous

puissions faire cela. Les gens ne peuvent pas parler de spéculation ou des choses semblables. Il faut éviter ces termes-là lorsque l'on parle d'initiatives, d'innovations, etc. L'innovation est bonne lorsqu'elle est positive, mais elle ne l'est pas si elle n'est pas favorable pour l'humanité. Je crois donc que ces thèmes ou ces résolutions privées... Je ne sais pas s'il s'agit là d'initiatives innovantes qui répondent à l'intérêt public.

Merci beaucoup.

LUISA PAEZ : Merci Kavouss. Est-ce que vous m'entendez bien ? J'ai eu des problèmes auparavant avec mon micro.

GULTEN TEPE : Oui, on vous entend.

LUISA PAEZ : Merci Gulden. Merci Kavouss de nous avoir fait part de ce que vous pensez. Nous allons essayer d'avoir des débats plus substantiels au sein du GAC, malgré l'entourage virtuel dans lequel nous travaillons, pour parler des problèmes qui se présentent pour ce PDP.

MANAL ISMAIL : Luisa ? Je veux vous dire que Jorge Cancio a levé la main, et il y a aussi une question d'Anna-Lise.

LUISA PAEZ : Jorge, je ne sais pas si vous voulez parler d’abord et nous lisons ensuite la question d’Anne-Lise.

JORGE CANCIO : Merci beaucoup Luisa. Vous m’entendez bien ?

GULTEN TEPE : Oui.

JORGE CANCIO : Oui. En fait, je voulais parler d’un thème lié à la question posée par Anne-Lise, en ce sens que la plupart des délibérations, en tout cas dans la salle de chat, et je pourrais dire aussi se dont on a entendu parler il y a quelques 6 heures lorsque nous avons parlé des procédures ultérieures, cela concerne le fait de déterminer ou d’établir des manières d’éviter des candidatures conflictuelles. Enfin des candidatures qui, en définitive, vont bénéficier d’une certaine spéculation au moyen de ce que pourraient être des enchères privées ou un autre système.

En même temps, il me semble qu’il y a eu de nombreuses interventions pour essayer de protéger, en quelque sorte, ce qu’est le système des enchères privées. Et cela n’a pas été fait de manière directe.

Je n'ai pas vu très clairement quel était le but ou la raison de ces interventions. J'ai cru aussi que c'était difficile lorsque d'autres personnes – de la même façon que moi je l'ai fait – quand nous avons soulevé la possibilité d'autres systèmes pour pouvoir résoudre un conflit de ce type, parce qu'elles ont été très rapidement rejetées ces possibilités. Il y a eu même certains participants qui les rejetaient, qui essayaient en quelque sorte de protéger ces enchères privées.

Je me demande donc si cette discussion est déjà close, ce débat est déjà clos en ce sens qu'il y aura toujours en définitive une enchère d'une sorte, de quelque sorte que ce soit, ou s'il y a encore la possibilité d'analyser ou de considérer d'autres systèmes de résolution, comme par exemple des tirages au sort, qui sont utilisés dans d'autres types de décisions économiques, où il y a des candidatures qui sont valables pour un même objet ou objectif. Un autre système qui décourage cette spéculation.

Parce que nous devons rappeler les contributions du GAC et les commentaires du GAC à cet égard. Nous avons vraiment été très critiques par rapport à ce qu'étaient les enchères privées.

Je vais m'arrêter ici, merci beaucoup.

LUISA PAEZ :

Merci beaucoup Jorge. Je ne sais pas si Jeff ou Cheryl veulent répondre à ceci.

JEFF NEUMAN :

Oui, merci. Cheryl s'excuse, parce qu'elle assiste à une autre séance simultanée à celle-ci et qui concerne l'ALAC et le soutien aux candidats, donc elle est dans cette réunion-là, et moi je suis dans cette réunion ici. Elle vous demande de l'excuser de ne pas être ici présente.

Lorsque nous abordons ces questions et commentaires que j'ai entendus, quant à ce que Jorge Cancio a demandé, nous avons discuté des mécanismes de groupes controversés. Nous avons essayé de trouver des solutions pendant de nombreuses années.

Tout le monde n'a pas suivi ces débats des 5 dernières années, mais il y a eu une période de commentaires publics justement pour faire des commentaires sur les différents mécanismes pour résoudre ce type de controverses. Et, ce qui était apparu, pour les enchères, on a vu aussi la question d'un choix aléatoire ou des tirages au sort, comme vous avez dit. Il y avait aussi des enchères pour faire des demandes ou des candidatures pour différents types de chaînes et qui ont été ouverts pour que le public fasse des commentaires, et qui faisaient partie du rapport initial.

Il a même semblé qu'il y avait un certain consensus au sein de la communauté pour changer les mécanismes de l'ICANN par rapport à ces enchères, enfin en faire des enchères publiques au lieu d'avoir des enchères privées.

Je crois donc... Enfin je vais envoyer des liens pour pouvoir accéder à tous ces documents qui ont fait l'objet de débats pendant de

nombreuses années pour que vous puissiez voir quels étaient les arguments.

Je ne peux pas dire que ce débat soit complètement clos parce qu'il se peut que la communauté change d'avis.

En ce moment, nous ne voyons pas vraiment la possibilité de parvenir à un consensus avec un autre mécanisme qui ne soit pas celui des enchères.

Pour ce qui est de la question d'Anne-Lise, qui était vraiment très intéressante, c'est-à-dire comment pouvons-nous déterminer si un candidat, comment pouvons-nous donc voir si un candidat n'a pas eu d'intention réelle et positive d'opérer un TLD. Il y a eu plusieurs réponses à cela. Surtout aux États-Unis, ce qui pouvait être une analogie de la présentation d'une candidature pour breveter une marque, on peut avoir, de bonne foi, l'idée de se servir de cette marque pour certains services, et les fonctionnaires des États-Unis pourraient être convaincus cependant que lorsque vous présentez cette candidature vous n'avez pas de bonne foi, et ils commencent à poser d'autres questions. Et cela pourrait être le cas ici. Je ne dirais pas pour le centre de protection et d'information sur les marques, mais pour les évaluateurs, il y aurait davantage de questions à poser pour voir si cette intention existe pour opérer sur cette chaîne de caractères.

Ce débat ne fait que commencer en fait.

Il y a aussi d'autres thèmes dont nous discutons au sein des réunions de l'ICANN et en dehors de ces réunions. Nous allons attirer l'attention sur ce point dans le rapport préliminaire pour que la communauté puisse le voir. Et le GAC aussi.

J'espère avoir répondu aux questions que vous m'avez posées.

LUISA PAEZ :

Merci de vos réponses. Je voudrais vous rappeler qu'il nous reste une demi-heure. Je voudrais présenter un rapport mis à jour sur ce PDP. Je ne sais pas si vous voulez continuer, et faire un commentaire.

JEFF NEUMAN :

La question suivante a trait à la façon dont les changements dans les programmes des gTLD peuvent être introduits de manière prévisible pour voir comment l'organisation ICANN fait ces changements, et considérer ces changements au sein de la communauté et nous assurer que ce qu'il s'est passé dans la série de 2012, à savoir que chaque question était gérée de manière différente. Il y en a qui ont pris des années pour les résoudre. Il y en a d'autres qui ont généré des processus.

Nous allons voir s'il y a de nouvelles questions dans les prochaines séries, malgré tout notre travail, mais il faut être réaliste. Il y a toujours de nouvelles questions qui apparaissent.

Pendant la séance on a parlé de la possibilité de créer... Pardon, je vous demande de passer les diapos s'il vous plait, encore une. Je regrette de ne pas avoir dit avant... Une vers l'arrière.

Voilà, on a l'équipe SPIRT, qui est formée par des membres de la communauté, et sera chargée d'analyser les mesures qui apparaissent pour qu'elles soient résolues. C'est-à-dire s'il y a une question relative aux politiques, cette équipe SPIRT l'enverra au conseil de la GNSO pour utiliser un des processus et essayer de voir quelle pourrait être la solution pour ce problème. S'il s'agit d'une question qui n'est qu'une procédure interne de l'ICANN, comme par exemple modifier un système utilisé pour les commentaires ou modifier le logiciel que l'on utilise pour réunir ces commentaires. Alors tout cela donne la souplesse pour que l'organisation ICANN puisse faire ces changements mais à la fois garantir les distances d'un mécanisme capable de recevoir, de collecter les commentaires de la communauté.

Il est important de souligner que cette équipe ne va pas faire de politiques. Mais cette équipe SPIRT va faire des recommandations à la GNSO, au conseil de la GNSO, et aussi ce groupe aura des experts sur chacune des questions pouvant apparaître pour être capable de donner un avis sur chacune des questions abordées.

La suivante s'il vous plait.

Pendant la séance, nous avons pris note des inquiétudes qui ont été présentées au sein du groupe de travail. Comment on peut s'assurer que cette équipe SPIRT n'élabore pas de politique qui mine le

domaine de compétence du conseil. Il faut savoir qu'il n'y a pas de lobby, que l'organisation ICANN ne pourra pas prendre de décision par elle-même. Et, comment on peut déterminer quelles sont les questions qui doivent être envoyées à la GNSO ou à un autre processus.

Voilà donc les questions qui ont été débattues pendant la séance d'aujourd'hui.

Et, à partir de ma lecture du résultat de la séance, je crois qu'il est important pour la communauté d'avoir davantage de prévisibilité.

Je crois qu'il y a du soutien pour que cette fonction soit établie. Et nous disons que ce groupe doit s'assurer de pouvoir opérer la façon de nous assurer qu'il y ait la participation de la communauté et que les choses ne soient pas compliquées davantage.

Je vais m'arrêter là et je vais voir s'il y a des questions. J'en vois une dans le chat, ou plutôt dans le panel de questions/réponses, mais ce n'est pas une question d'un membre du GAC. Luisa, je vous passe la parole, vous ou Manal pour que vous décidiez comment on continue.

LUISA PAEZ:

Merci Jeff. Il y a toujours un engagement avec le GAC qui nous donne ces informations mises à jour sur les délibérations, à propos de cette question, le cadre de prévisibilité, et aussi la question relative aux résolutions, la résolution des problèmes concernant les candidatures.

Et nous sommes heureux de voir que vous nous aidez pour voir comment nous pouvons avancer.

Je voudrais donner la priorité aux membres du GAC pour ce qui est des questions ou des commentaires. J'attends quelques instants encore pour voir s'il y a des questions ou des commentaires des membres du GAC par rapport au cadre de prévisibilité.

Sinon, je vais répondre à la question de Jonathan [Robertson].

GULTEN TEPE : On a un commentaire de Jorge.

LUISA PAEZ : Parfait, allez-y Jorge.

JORGE CANCIO : Merci Luisa. Comme personne n'a pris la parole, je veux faire petit commentaire. En premier lieu, je crois que nous sommes tous pour le cadre de prévisibilité. La question à poser serait si un nouvel instrument équilibre la complexité supplémentaire que ceci provoque. Voilà c'est ce que le groupe en général pense à cet égard. Et la deuxième question c'est de savoir s'il y a un instrument, et dans ce cas, il faudrait y avoir une bonne représentation du GAC. Voilà les commentaires que je voulais faire.

LUISA PAEZ :

Merci Jorge. J'essaie de voir s'il y a quelqu'un d'autre voulant poser des questions pour passer à la question de Jonathan Robertson. L'équipe SPIRT est un mécanisme qui annulerait le besoin d'avoir le comité de programme de nouveau gTLD précédent ou il sera probablement nécessaire d'avoir un comité de programme de nouveaux gTLD encore une fois. Je ne sais pas si Jeff peut répondre à cette question ou s'il faut des clarifications.

JEFF NEUMAN :

Pas de problème, je peux répondre à cette question. Merci Jonathan de cette question.

En premier lieu, les problèmes vont exiger l'approbation du conseil d'administration, au moins dans la plupart des cas. On n'élimine donc pas le besoin d'avoir un comité du conseil d'administration ou que le conseil dans son ensemble décide sur la question, tranche sur la question.

Nous espérons qu'il y ait une collaboration avec l'organisation ICANN, la collaboration de la communauté capable de donner au conseil d'administration des informations utiles pour pouvoir résoudre le conflit au lieu que ce soit le conseil d'administration qui soit obligé de faire tout le travail. Ce serait une bonne manière d'aider le conseil à prendre cette décision.

représentants dans les organisations de soutien et les comités consultatifs, comme partie intégrante capable d'aider à résoudre les problèmes.

En ce moment, je pourrais vous dire que le GAC pourrait aller directement à l'équipe SPIRT, mais à vrai dire, c'est nous qui prendrions les sujets du conseil de la GNSO, du conseil d'administration et l'organisation ICANN.

J'espère avoir répondu à votre question.

LUISA PAEZ : Merci Jeff. Je vois encore une question, c'est Kavouss. Allez-y Kavouss s'il vous plait.

IRAN : Vous m'entendez ?

LUISA PAEZ : On vous entend parfaitement.

IRAN : Je crois qu'il faudrait éviter la ramification au sein de l'organisation ICANN et la communauté de l'ICANN, tout en créant une équipe de révision, une équipe de mise en œuvre, une équipe de supervision, etc. Il y a tellement d'équipes que finalement on ne sait pas qui fait quoi. Le groupe de la responsabilité nous a pris 12 ans, mais avec toutes ces

structures, on ne sait déjà plus quel est le domaine de responsabilité, qui informe qui, c'est vraiment compliqué à comprendre.

Je ne pense pas que l'avis du GAC doit passer à l'équipe SPIRT. En ce moment on ne l'a pas. On n'a qu'un seul canal, le GAC au conseil d'administration. S'il faut transmettre quelque chose, on le transmet directement au conseil d'administration. On ne va pas créer davantage d'intermédiaires. Je ne crois pas que cette idée favorise le GAC, et c'est une idée personnelle. Merci.

JEFF NEUMAN :

Merci Kavouss. Ce nouveau mécanisme ne vise pas à éliminer des questions du GAC, ce n'est qu'un instrument qui pourrait être utile pour ne pas dépendre du conseil d'administration de l'ICANN uniquement, et dont tous les membres ne sont pas forcément experts dans toutes les questions. Et le conseil a bien d'autres questions à aborder.

Le SPIRT serait un mécanisme capable d'aider le conseil d'administration à comprendre les différentes questions. À vrai dire, aider le conseil de la GNSO à comprendre les différentes questions pour qu'il fasse le travail préliminaire qui arrivera plus tard au conseil d'administration qui sera plus informé sur la question.

L'idée, ce n'est pas d'éliminer ce que le GAC possède déjà ou les pratiques utilisées par le GAC. L'idée est que ceci ne soit qu'un outil pour aider au travail.

LUISA PAEZ :

Merci Jeff. Et je suis heureuse de pouvoir mener une discussion de ce genre. Il y a un grand nombre d'aspects à considérer et des fois c'est difficile.

Je veux m'assurer de ne pas avoir de commentaire en suspens. Je vais donc vérifier. Autrement, nous pouvons voir le reste de cette présentation. Merci beaucoup Jeff de votre disponibilité.

Nous allons maintenant nous centrer sur les contributions du GAC concernant les 5 sujets prioritaires, et nous allons aussi réviser les dernières recommandations.

Jeff, donc, nous dépendons toujours de la communication que vous pourrez avoir avec nous pour que vous nous disiez où en sont ces recommandations.

Prochaine diapo s'il vous plait.

Bien, nous sommes conscients du temps qui reste, nous avons demain une autre séance, mais nous voulions commenter devant les membres du GAC les commentaires individuels des membres du GAC sur ces sujets-là pour voir s'il y a une opinion partagée. Il s'agit donc de contributions et de commentaires qui ont été présentés au groupe de travail du PDP sur les procédures ultérieures.

Si vous voulez avoir davantage de détails, vous pouvez voir les réponses individuelles. Vous pouvez consulter le recueil de ces commentaires individuels qui se trouve sur le site web du GAC. Vous

pouvez aussi voir la fiche de suivi où nous avons les recommandations concernant ces thèmes-là.

Nous avons le soutien aux candidats. Les membres du GAC ont soutenu les recommandations finales préliminaires parce qu'ils estimaient qu'elles étaient alignées sur l'avis du GAC.

Les membres du GAC soutiennent aussi l'expansion des activités de sensibilisation pour les régions qui sont au-delà des pays du Sud.

On a mentionné aussi le fait que le GAC devrait s'engager davantage dans l'élaboration de politique et dans la préparation d'activités dans le contexte de la définition des régions faiblement desservies, le renforcement des capacités et les mécanismes de financement.

Il y a eu aussi un commentaire sur l'établissement de buts mesurables et clairs pour les pays du Sud concernant les objectifs stratégiques de l'ICANN.

Je vous dis cela pour que vous voyiez un peu ce que les membres individuels ont présenté. Maintenant nous pouvons voir la fiche de suivi et nous pourrions peut-être avoir une idée plus claire de l'état où se trouvent ces recommandations par rapport au programme de soutien aux candidats. Voilà donc la fiche de suivi, et vous pouvez voir là une synthèse de ce qu'ont été les contributions du GAC, auparavant, ainsi qu'une synthèse de l'état de chacun de ces domaines dans le sous-groupe de travail.

Le GAC a travaillé avec l'équipe de soutien de la GNSO et, en plus de l'établissement des priorités, nous avons marqué un codage par couleur pour que nous puissions nous centrer sur certains thèmes spécifiques.

Bien sûr, tout ceci dépend d'une conversation qui devrait être menée à bien avec les membres du GAC.

Je vous prie maintenant de faire défiler le texte.

Là vous avez cette catégorisation en vert pour que vous puissiez voir quel est l'état des délibérations du groupe de PDP, vous pouvez voir aussi comment cet état a été élargi au-delà de ce qui avait été défini auparavant, et ce par rapport au pays les moins développés. Ceci était aligné sur l'avis du GAC.

Il y a eu aussi un élargissement concernant le travail, concernant les honoraires, ou les tarifs, pour le processus de candidature. Le conseil d'administration de l'ICANN continue à fournir une assistance non seulement financière, mais aussi c'est une assistance qui concerne un avis du GAC pour la provision de cette assistance.

Il y a aussi des améliorations importantes dans le programme des candidats sur ce qui concerne la sensibilisation et la diffusion avant le lancement du programme.

Et ce, c'est pour que vous puissiez tous avoir une idée de la situation réelle des différentes questions concernant le programme de soutien aux candidatures.

Je vais m'arrêter ici, je ne sais pas si Jeff voudrait apporter des précisions supplémentaires ou apporter des informations de dernière minute pour que nous puissions continuer à aller de l'avant. Et nous pourrions aussi écouter les questions ou les commentaires d'autres membres du GAC.

Merci beaucoup.

JEFF NEUMAN :

Je crois que nous attendons pour voir s'il y a quelqu'un qui lève la main. Ce que je peux dire c'est que les commentaires des membres du GAC à ce sujet ont été vraiment très utiles. Et ils sont alignés sur la manière de voir ces questions du groupe de travail. Surtout en ce sens que le GAC doit saluer tout cela et doit être aligné sur ce point parce que c'est un thème très complexe, mais c'est un domaine où le GAC et le groupe de travail semblent être alignés.

LUISA PAEZ :

Merci Jeff. C'est une bonne nouvelle, vraiment, que de savoir que le groupe de travail a pu améliorer et assurer le succès futur de ce programme.

Nous allons maintenant voir si nous pouvons aborder le prochain thème.

Le prochain thème prioritaire concerne les génériques fermés. Par rapport aux contributions individuelles du GAC, la plupart des membres du GAC continuent à donner leur soutien à l'avis que le GAC

avait présenté auparavant qui avait été inclus dans l’avis de Beijing de 2013, où on aborde la question de l’accès exclusif des registres.

[Excusez-nous, mais nous avons perdu le son de Luisa Paez]

GULTEN TEPE : Luisa ? Il semble que vous n’êtes plus là ? Ha oui, vous êtes là.

LUISA PAEZ : Oui, je suis là. Je ne sais pas si vous m’avez entendu. Je parlais des génériques fermés.

GULTEN TEPE : Voyons un peu Benedetta.

BENEDETTA ROSSI : En fait nous avons perdu la partie où elle parlait de l’accès exclusif du registre.

LUISA PAEZ : Je rappelais à tout le monde ce que disait l’avis de Beijing du GAC en ce qui concerne les génériques fermés. L’accès exclusif du registre doit tendre vers un objectif d’intérêt public. Il y avait aussi certains membres qui avaient présenté des préventions sur la définition qui devait être faite de l’intérêt public. Il y a eu une consultation du GAC, en avril ou mai à peu près. Nous avons aussi encore là quelques idées qu’il faut peaufiner au sein du groupe de travail.

Et si nous allons voir la fiche de suivi, nous pourrions voir quels sont les derniers progrès faits dans ce sous-groupe de travail du PDP par rapport aux génériques fermés.

Je demande ici à Jeff de préciser certains points pour m'assurer que j'explique ce thème de manière appropriée, parce que d'après ce que je comprends, le groupe de travail, après de nombreuses discussions et de nombreux débats, ce groupe n'a pas pu parvenir à un accord pour ce qui est des prochaines étapes liées aux génériques fermés.

Nous voyons ici la fiche de suivi. J'aimerais bien que Jeff précise un tout petit peu ce qu'il se passe par rapport à ces génériques fermés, parce que je sais qu'il y a des défis par rapport à la définition des génériques publics, la définition de l'intérêt public, les objectifs de l'intérêt public, à quel intérêt public il faut s'intéresser, établir certains cadres pour voir quel pourrait être les bénéfices et les préjudices que ces génériques fermés pourraient apporter.

Je ne sais pas si Jeff pourrait nous parler un tout petit peu des nouvelles sur ces génériques fermés.

JEFF NEUMAN :

Merci Luisa. Je crois que vous l'avez très bien résumé. Même si nous voyons certains membres du groupe de travail qui aimeraient trouver une manière d'utiliser ces génériques pour répondre à un intérêt public, nous devons définir clairement ce que cela signifie et la manière dont cela va être évalué.

Sur ce point, donc il n’y a pas d’accord dans le groupe de travail. Je crois que dans le rapport final préliminaire nous allons voir comment cette situation est reflétée. Je ne suis pas très optimiste en ce sens que le groupe de travail puisse trouver une solution pour ce thème. Nous en sommes encore à la rédaction du rapport final, mais je crois que ce que ce rapport va dire c’est que nous ne sommes pas parvenus à un accord, que l’on a analysé différents domaines, et on les présente, mais on dira probablement qu’il n’y a pas eu d’accord.

LUISA PAEZ :

Merci Jeff. Nous savons qu’il s’agit d’un thème en discussion, que ces discussions ont été nombreuses au sein du groupe de travail. Nous allons donc voir ce que dit le rapport final, lorsqu’il sera publié, au mois de juillet pour pouvoir savoir ce que nous allons inclure par rapport aux génériques fermés.

Merci beaucoup de toute façon d’avoir confirmé que jusqu’ici il n’y a pas encore d’accord.

Nous avons peu de temps, donc je voudrais parler avec Manal pour voir si nous avons encore quelques minutes pour aborder le prochain thème ou si elle estime qu’il vaut mieux continuer cette présentation dans l’une des séances qui suivent. Je crois que c’est la troisième séance. Manal ou Jorge pourriez-vous m’aider là-dessus, parce que je regarde un peu la montre.

de nouveaux gTLD (2/3)

MANAL ISMAIL :

Oui, je suis d'accord, nous n'avons que 2 minutes, il me semble donc que nous ne pourrions pas nous occuper des délibérations des trois thèmes qui sont encore à aborder.

Merci beaucoup à vous tous d'être ici présents, merci beaucoup aussi des délibérations, des engagements, nous allons donc sur ce, finir cette séance sur les procédures ultérieures. Et il y a une autre séance demain, mais nous allons faire une pause de 30 minutes et nous allons vous demander de bien vouloir revenir sur la salle de Zoom à 7 h 30 pour continuer avec ces délibérations.

Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]